

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi
28 mars 2011 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger
Larose, Lynne Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présents, le directeur général.

La séance débute à 20h05.

11-03-603

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Service incendie
3. Remplacement – réceptionniste
4. Granutech
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

5. Procédures d'urgence – pannes électriques
6. Procédures d'urgence – bris d'eau
7. Avis de motion – traitement des boues septiques
8. Levée de l'assemblée

Adoptée

11-03-604

CONSULTANT – INCENDIE

CONSIDÉRANT l'offre de M. Claude Fortin pour les services de consultant en sécurité
incendie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis que M. Fortin pourra nous apporter des
solutions à long terme sur certaines problématiques et les orientations adéquates pour
l'avenir;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte la signature d'un contrat de service avec M. Claude
Fortin à titre de consultant en sécurité incendie, le tout pour une somme de 7 000,00 \$
échelonné sur environ 8 semaines (tarif de 30 \$/heure).

Les points importants à étudier sont :

- Présentation du plan
- Approbation du plan
- Rencontre individuelle avec les membres de la brigade
- Constats

M. Fortin devra produire un état d'avancement de ses travaux aux 2 semaines au directeur général.

Adoptée

11-03-605

REMPLACEMENT - RÉCEPTIONNISTE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'engager Mme Annick Bigras à titre de réceptionniste en remplacement temporaire. Les conditions édictées par la convention collective s'appliquent.

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution au motif que celle-ci aurait dû être présentée au conseil avant l'entrée en fonction de Mme Bigras.

Adoptée

11-03-606

FRAIS POUR ENLÈVEMENT DES PNEUS HORS-NORMES

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget de 3 600,00 \$ pour l'enlèvement des pneus hors norme à l'écocentre. La directrice des services techniques est autorisée à faire effectuer les travaux.

Les sommes proviendront des surplus accumulés.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par M. le maire, Edward McCann, à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement d'emprunt pour l'installation d'équipement de traitement des boues septiques.

11-03-607

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h15 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».